



RAPSE

La Lettre

N° 130
21 dec
2015

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

Chômeurs
en millions

**Valls...
Balladur...
Bayrou...
Les faiseurs de chômage
s'allient...**

5,4358

5

4

3

2

1



Chômage

**Le père Noël
Hollande arrive ...
Gare à la cheminée !!!**

Oct
2015

Sommaire

- ✓ 1) 2016 : dans la hotte de la lettre du Rapse.....page 2
- ✓ 2) La gauche et le monde ont besoin d'idées communistes novatrices D. Durand....pages 3/4
- ✓ 3) Droit du travail, gagner de nouveaux droits R. Perrier.....pages 5/8



La lettre du Rapse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et votre famille.

Pour faire face à une année 2016 qui s'annonce difficile, nous voulons déposer aussi dans votre cheminée des propositions cadeaux qui pourront répondre à vos besoins de transformation sociale :

- Fonds régionaux et fonds nationaux pour l'emploi et la formation,
- Sécurité d'emploi et formation
- Pôle public bancaire pour un crédit sélectif permettant de développer l'économie réelle
- Création monétaire de la BCE avec exigences sur l'utilisation de l'argent pour le développement économique et de l'emploi par les banques nationales...

Ces propositions sont plus que jamais à l'ordre du jour pour ouvrir des perspectives, aider au développement des luttes y compris pour des conquêtes sociales.

Profitons de l'année 2016 pour sortir des périodes électorales afin de construire ensemble une autre société que celle qu'on nous impose.



La gauche et le monde ont besoin d'idées communistes novatrices

Denis Durand

Des millions d'ouvriers, d'employés, de cadres et de techniciens, de chômeurs ulcérés par la politique du gouvernement ont choisi de ne pas voter pour le Front national voire, pour certains d'entre eux, de lui faire barrage au deuxième tour ; mais ils ont aussi choisi de cesser de voter à gauche et de ne pas soutenir le Front de gauche.

C'est pourtant dans ces classes sociales que résident les forces capables d'empêcher notre civilisation de basculer dans la violence, le racisme et le déchaînement des nationalismes. Mais pour que ces forces prennent conscience d'elles-mêmes, il faudra autre chose que des mots, des symboles et du rêve. Il faudra leur témoigner assez de respect pour leur dire la vérité : **seules des luttes persévérantes pour des solutions précises aux problèmes posés par la crise du capitalisme financiarisé permettront de réaliser les larges rassemblements capables d'imposer une alternative face au chantage permanent des marchés financiers.**

Depuis une vingtaine d'années, l'opinion a prévalu qu'être à gauche de la gauche ou se réclamer de l'antilibéralisme serait une base de rassemblement suffisante pour constituer une alternative politique. La nature exacte des mesures proposées pour s'opposer aux politiques d'austérité était considérée comme secondaire

ou plutôt, tout débat à leur sujet était esquivé de peur de créer des divisions. **Les derniers événements soulignent combien cette conception du rassemblement est inopérante.**

Il faut donc un débat à gauche sur les objectifs que le mouvement populaire devrait viser, les moyens nécessaires pour les atteindre et les pouvoirs à conquérir pour mobiliser ces moyens.

Pour le gouvernement actuel, la cause est entendue : il serait inutile de chercher à résister aux marchés financiers, et il n'y aurait donc qu'à aller au-devant de toutes leurs exigences ! Ce faisant, François Hollande renie chaque jour davantage tout ce pourquoi la gauche s'est identifiée à la liberté, au progrès et à la justice sociale. Il mène la société française à la catastrophe et la droite la plus dure au pouvoir.

Selon une autre conception, qui a pignon sur rue à la « gauche de la gauche », il suffirait de « refermer la parenthèse libérale » et de revenir aux compromis sociaux de l'après-guerre, appuyés sur l'intervention de l'État dans l'économie, bref de revenir aux sources d'une authentique social-démocratie.

Résultent de ce parti pris la croyance en la possibilité de changer la répartition des richesses par l'impôt (Piketty) sans changer la façon de produire les richesses, ou la foi dans des solutions imaginaires magiques, comme la sortie



de l'euro, pour échapper au pouvoir des marchés financiers sans luttes concrètes pour changer l'orientation du crédit en Europe. **Mais c'est précisément la crise de ce mode de régulation de l'économie, dans les années soixante-dix, qui a rendu irrésistibles la vague néolibérale et ses méfaits !**

Être réaliste, c'est reconnaître que pour répondre à la violence qui accompagne les bouleversements de notre civilisation, corriger les dégâts du marché par l'action par l'État ne suffit plus. **C'est aux ressorts les plus profonds du pouvoir de l'argent que nous sommes désormais condamnés à nous attaquer si nous voulons que la civilisation survive.** Cela ne peut être réalisé que par la conquête par les citoyens eux-mêmes, « du local au mondial », de pouvoirs aujourd'hui confisqués par la finance ou délégués à l'État, au moyen de luttes sociales et politiques pour des objectifs à la fois concrets, immédiats et radicaux, en ayant comme boussole la lutte contre la tyrannie des marchés financiers afin de faire baisser le coût du capital.

En effet, à la cohérence perverse de la rentabilisation du capital qui conduit à l'effondrement social, écologique, politique et moral, on peut opposer une autre cohérence répondant aux dangers mais aussi aux potentialités des révolutions qui affectent de nos jours l'environnement, les technologies, la démographie, la monnaie.

◆ **Réduire les prélèvements financiers** et les prélèvements sur les ressources naturelles avec de nouveaux critères de gestion pour dégager les moyens de sécuriser l'emploi et la formation.

◆ **Développer de nouveaux services publics** pour partager les potentialités de la révolution technologique informationnelle aujourd'hui accaparées par le capital multinational.

◆ **Depuis le financement de projets industriels** dans les entreprises et les territoires jusqu'à la construction avec les pays émergents d'un nouvel ordre monétaire international, se saisir du formidable pouvoir des banques et des banques centrales afin de financer les investissements nécessaires pour changer la façon de produire les richesses et réussir la transition écologique.

◆ **Refonder la construction européenne** jusque dans son cœur, en mettant l'euro au service de l'emploi et des services publics, à partir de luttes pour le financement de projets concrets. Coopérer entre Nord et Sud, entre Orient et Occident, pour permettre l'émergence de cette nouvelle civilisation où l'émancipation de chacun serait la condition de l'émancipation de tous.

Il y a là bien autre chose que des recettes économiques destinées à meubler des programmes électoraux. Il y a une cohérence politique dont le Parti communiste doit devenir le porteur car c'est seulement ainsi que des forces, nombreuses et diverses, pourront se rassembler en y reconnaissant leurs propres objectifs. **Nous ne pouvons plus nous permettre de refouler nos idées communistes et de repousser à plus tard les confrontations de points de vue à gauche.**

Texte paru dans l'Humanité 21/12/2015



Droit du travail

Gagner de nouveaux droits en s'opposant à la flexibilité. Qu'en est-il dans la fonction publique ?

Roland Perrier

Dans l'ouvrage « Trente ans de vie économique et sociale » publié début 2014, l'INSEE notait que depuis les années 90 « l'impact de la croissance économique sur l'emploi n'expliquait pas tout et qu'en effet il fallait prendre en compte la flexibilisation du marché du travail. »

En clair, la flexibilisation du marché du travail, présentée depuis des décennies par le patronat et les libéraux comme le moyen de favoriser l'emploi, contribue au contraire à nourrir le chômage.

Et c'est ainsi, que la dérégulation du marché du travail et de ses formes atypiques : CDD, temps partiel, horaires décalés, travail à domicile, absence de déconnexion de l'activité, annualisation mais aussi modification du contrat par accord d'entreprise dérogatoire souvent avec chantage à l'emploi, se multiplient.

Il faut y ajouter l'antienne patronale du « coût du travail », produisant depuis trente ans une baisse du pouvoir d'achat des salaires, qualifiée par l'euphémisme de « modération salariale », et se traduisant par la remise en cause des cotisations sociales et des prélèvements fiscaux.

Le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) confirme ces analyses en relevant dans un rapport rendu public le 9 novembre 2015, parmi cinq tendances dans 10 pays européens :

- une tendance à l'assouplissement du marché du travail ;
- une décentralisation de la négociation collective ;
- une recherche de la modération salariale et de baisse du coût du travail...

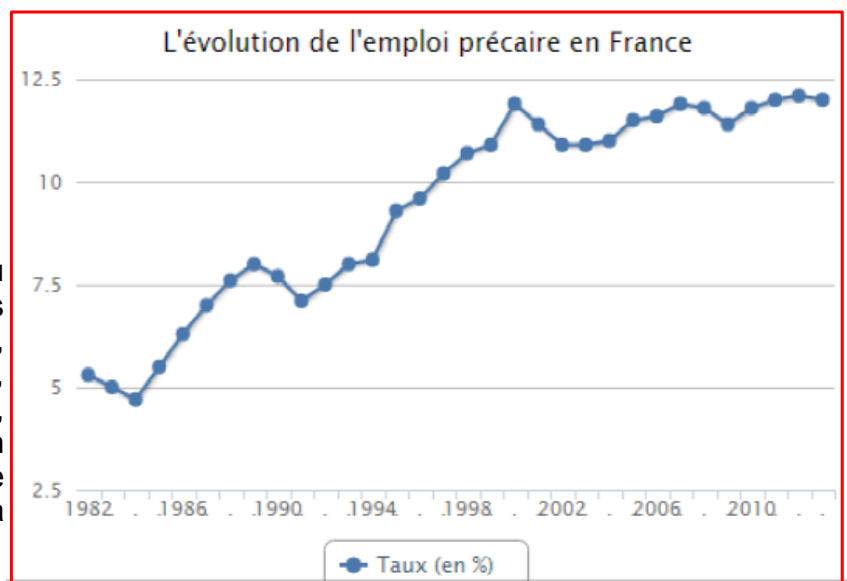
Deux chiffres éloquentes :

France : 5 422 700 demandeurs d'emplois dont 791 000 de moins de 25 ans.

UE (28 pays) : 22,631 millions de chômeurs.

Par ailleurs le taux de précarité dans l'emploi s'élève avec des propositions d'emplois temporaires de plus en plus courtes et à temps

temps partiel de plus en plus nombreuses. **Le regard statistique** (tableau ci-dessous source Observatoire des inégalités) **ne saurait cependant gommer l'insécurité d'appréhension et de vécu des salariés en CDI ou à statut, que ce soit dans le privé ou dans le public.**



Cette situation dégradée aura produit le contexte d'aujourd'hui, avec en débat pour de nouvelles lois dès 2016, l'allègement du code du travail, la remise en cause en profondeur de la hiérarchie des normes et l'individualisation des travailleurs via des comptes personnels dématérialisés éloignant insidieusement les hommes et les femmes au travail de toute notion de droits collectifs.

Gagner de nouveaux droits pour une sécurité d'emploi et de formation tout au long de la vie :

Dans le même temps, des chercheurs et le mouvement social et syndical élaboraient des réflexions pour sécuriser l'emploi, donner des garanties aux travailleurs face au chômage massif.

La révolution informationnelle qui s'opère avec les nouvelles formes d'utilisation du numérique s'ajoute au débat.



Paul Boccard proposait en 2002 dans son ouvrage « Une sécurité d'emploi ou de formation » que « ...face aux enjeux de l'insécurité sociale, du chômage massif durable et de la précarité, ... le projet de Sécurité d'emploi ou de formation (SEF) puisse, comme jadis la Sécurité sociale et de façon plus ample et plus audacieuse, assurer à chacun et chacune un emploi ou une formation avec un bon revenu et des passages de l'un à l'autre maîtrisé par les intéressés, et visant à supprimer et dépasser le chômage dans une mobilité de promotion »

La CGT élaborera aussi lors des quinze dernières années une réflexion poussée sur un Nouveau statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle.

Le rapport Selma Mahfouz de France Stratégie sur le CPA (Compte personnel d'activité) d'octobre 2015 reprend habilement cette notion promue notamment par la CGT « de droits attachés à la personne et définis dans un cadre collectif ».

Le statut actuel des fonctionnaires apporte-t-il des éclairages et éventuellement des solutions pour une SEF de tous les salariés ?

Tout d'abord, rappelons que la fonction publique recouvre 5,2 millions d'agents, 20% de l'emploi salarié en France, une part donc non négligeable, et que environ 900 000 de ces 5,2 millions d'agents, ne sont pas des fonctionnaires.

Certains s'essaient à expliquer rapidement les fonctions publiques en France et dans d'autres pays par la distinction fonction publique d'emploi ou fonction publique de carrière. Or aucune fonction publique n'est parfaitement pure.

Dans la fonction publique dite de carrière, **le fonctionnaire est titulaire de son grade et non de son emploi.**

Il y a séparation du grade et de l'emploi. C'est une garantie d'évolution de carrière indépendamment, en théorie, des emplois disponibles. Mais de là à dire qu'en cas de suppression d'emploi, le fonctionnaire est payé sans souci de lui retrouver un emploi est une absurdité.

Pourtant, certains courants de pensée voulant sécuriser le statut et la rémunération de tous les travailleurs partent de ce postulat pour proposer le salaire comme un revenu à vie attaché à la personne et à la qualification, **sans obligation de support d'emploi.**

Ces derniers déforment la réalité du statut des fonctionnaires pour partir dans des montages dans lesquels nous retrouverons les problématiques de la fiscalisation des cotisations sociales et *in fine*, l'allègement ou les exonérations de celles-ci pour les entreprises.

Et dans une phase négative comme c'est le cas aujourd'hui dans la FPE (Fonction Publique d'État), la FPT (Fonction Publique

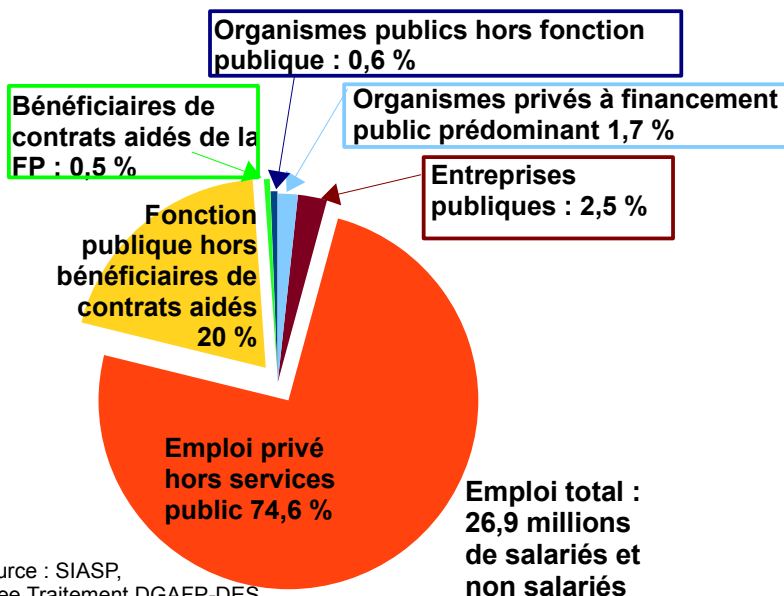
Territoriale) et la FPH (Fonction Publique Hospitalière), les personnels s'inquiètent à juste titre des suppressions d'emplois et de l'insécurité qui pèse sur leur lieu de travail, leur qualification, leur carrière et leur rémunération immédiate.

Cette description très sommaire de la fonction publique montre :

1°) Le lien indissociable entre l'aspect juridique du statut et le contexte réel.

2°) La nécessité de plus de dépense publique et de son financement à partir des propositions du PCF, notamment un « Fonds de développement solidaire financé par l'intermédiaire de la BCE. »

Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2012 en France (métropole + DOM)



Source : SIASP, insee. Traitement DGAFP-DES



3°) Le principe du paiement du salarié selon son talent (au sens originel du mot) et utilisé dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Aujourd'hui à la place de « *vertu et talent* », nous pourrions inscrire qualification, compétence, expérience et intégrité.

Aujourd'hui, nous devons pousser encore plus loin la réflexion pour assurer à tous les salariés non seulement le maintien dans l'emploi, mais sur des emplois qui permettent la valorisation des qualifications acquises et qui évitent les déclassements et les situations dites de « *surqualification* » et de « *surdiplomite* ».

Car notre principe de SEF ne peut pas s'accommoder du déclassement.

Ceci est vrai pour le salarié avec sa valorisation, sa reconnaissance au travail et le rôle social de son travail. Mais ceci est tout autant vrai, vis à vis de la réponse aux besoins des services publics, de la qualité des missions assurées, ou vis à vis de l'efficacité sociale et de la qualité des prestations ou productions de l'entreprise privée.

4°) Le CPA (Compte Personnel d'Activité) renvoie au droit individuel, à la continuité. Mais dans le droit individuel, le droit d'expression donc de pleine citoyenneté est plus complexe et est malheureusement trop souvent abordé seulement en défense lors d'atteintes aux libertés ou de pratiques discriminatoires envers le ou la salarié-e-

5°) Dans la fonction publique, à l'instar de mesures assez proches dans le privé, un décret permet de transformer ses jours de compte épargne temps en paiement immédiat dévalorisé ou de l'inscrire en points retraite sur le régime de pension complémentaire par capitalisation.

Ce système est précurseur du CPA de la commission Selma Mahfouz. Il s'agit bien de fongibilité entre différents droits. La démarche s'éloigne nettement du simple droit à la formation, que l'on peut envisager, attaché à la personne.

6°) Et en lien direct entre l'aspect juridique du statut et la vie réelle.

Il faut savoir que les gouvernements successifs n'en finissent pas de vouloir copier le privé en matière de GRH (Gestion des Ressources Humaines).

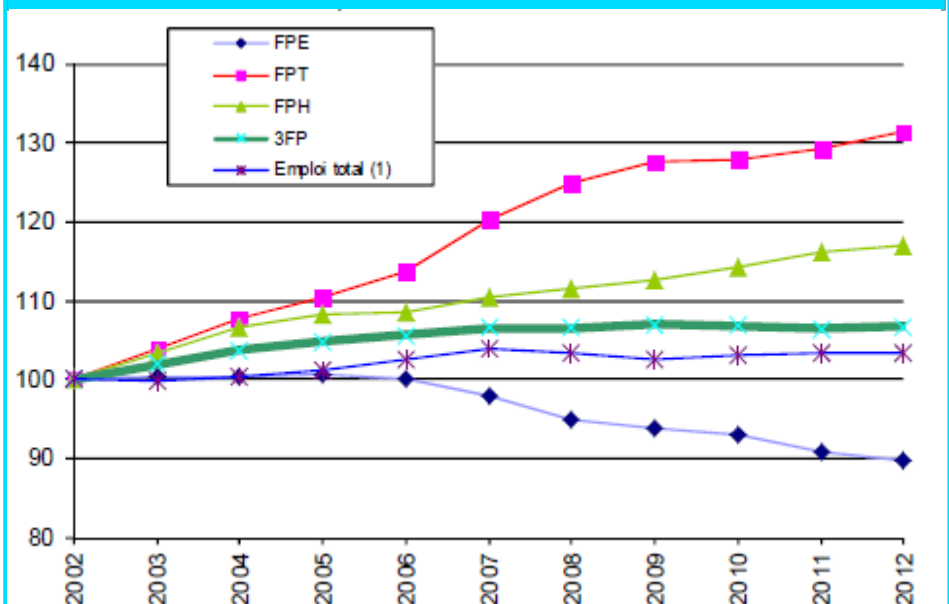
Ils entendent au travers de cette démarche, pouvoir dégraisser en douceur, réduire la masse salariale dans les 3 versants, faciliter la mobilité

horizontale, en intégrant les personnels pour des mutations qui seront expliquées comme inéluctables.

Ce qui montre que toute garantie des travailleurs - ici le statut des fonctionnaires - est confrontée, à un moment ou à un autre, aux choix stratégiques de l'entreprise, à la décision et à la démocratie associant les salariés concernés et les populations.

Ainsi, le gouvernement veut à tout prix faire monter en charge la mobilité des agents entre les 3 versants, voire à terme, entre le public et le privé.

Evolution des effectifs physiques de la fonction publique par versant depuis 2002



Source : Colter, DADS, SIASP, Insee Traitement DGAFF
 Champ 3FP : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière.
 Champ emploi total : salariés et non salariés des secteurs publics et privés, y compris emplois aidés

Selon la Direction Générale des Collectivités (DGCL), environ **135.000 personnes ont été transférées de 2006 à 2011 de l'État vers les collectivités territoriales.**



Le CPA dans sa présentation actuelle pourrait certes devenir un facilitateur de mobilité. Mais le tout, et c'est le cœur du problème, est de savoir s'il s'agit de mobilité dans l'intérêt de la carrière professionnelle des personnels, ou bien de flexibilité pour faciliter la « gestion des ressources humaines », expression qui, ne l'oublions pas, porte dans son nom la négation des individus ramenés à de simples « ressources » de l'entreprise.

Dans le privé comme dans le public, il nous faut des droits nouveaux en matière de gestion prévisionnelle qui permettent d'anticiper et de faire des choix, tout en permettant de s'opposer à la flexibilité et aux tentatives d'intégration individuelle des salariés.

Le numérique bouleverse les modes de management, d'organisation du procès de travail avec éclatement des lieux et du temps de travail et transferts des lieux de décision et de responsabilité... Le glissement déjà amorcé de l'obligation de moyens vers

l'obligation de résultats ou passage de l'ordre de travail à la directive de projet revient en force...

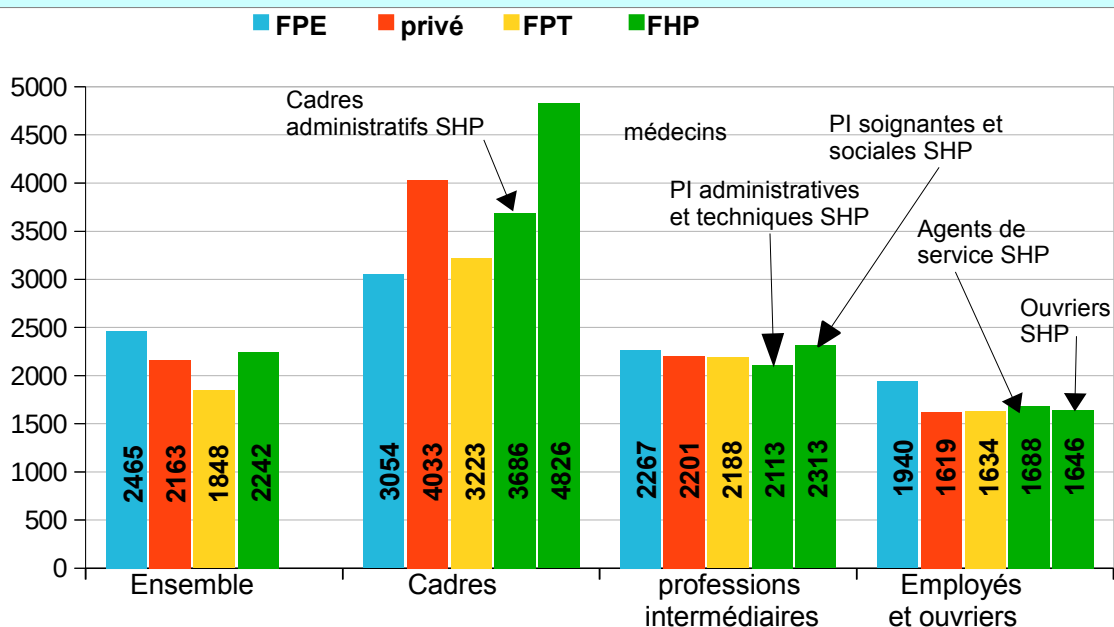
Les agents du public et du privé aspirent à plus de sécurité dans la vie, pour leur carrière, leur revenu, leur formation initiale et continue, pour leur retraite et pour leur famille.

Les modifications du code du travail annoncées pour 2016/2017 ne peuvent être lues qu'à la seule aune de l'amélioration ou de la dégradation de l'existant. En effet, le gouvernement sous la férule du Medef prépare de nouveaux fondements juridiques du droit du travail qui risquent de compter pour des années et s'imprèneront dans les modes de pensée et de conceptualisation.

C'est pourquoi il est urgent d'intervenir dans ces débats et d'envisager des luttes transformatrices à l'écoute des travailleurs. Et il est évident que toutes les mesures prises pour modifier le code du travail auront, si ces changements étaient adoptés, des répercussions concrètes sur le statut des fonctionnaires comme à chaque fois.

Comparatif salaires privés/public

Salaires nets mensuels moyens (*) par catégories socioprofessionnelle (PCS insee) dans les 3 versants de la fonction publique et dans le secteur privé en 2012



FPE hors enseignants : 2411 € dont cadres 3613 €, dont prof interm 2260 €. Enseignants : 2530 € dont cadres 2764 €, dont prof interm 2272 €.